

ENTREPRISES

CONDITIONS
TARIFAIRES
APPLICABLES AUX
ENTREPRISES
EN VIGUEUR AU
1ER JANVIER 2019

2019



VOS TARIFS AU
QUOTIDIEN





« Choisissez l'expertise d'un grand Groupe bancaire et la réactivité d'une banque régionale. »

Chère cliente, Cher client, Cher sociétaire,

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, banque régionale, fortement attachée à ses valeurs de proximité, s'implique au quotidien dans son rôle de conseil et d'expertise avec la volonté de vous apporter une qualité de service optimale. Chaque jour, la Caisse régionale réaffirme son statut d'entreprise régionale utile, active sur son territoire et capable de soutenir les différents acteurs de l'économie régionale.

Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit et Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 097.

N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. RCS Saint-Etienne : 380 386 854.

Siège Social : 94 rue Bergson BP 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1.

Tél : 04 77 79 55 00 - Fax : 04 77 79 57 49 - Internet : www.ca-loirehauteloire.fr

4 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

La Tenue et le suivi / Relevés de compte / Recherches

5 BANQUE A DISTANCE

Vos accès sécurisés Crédit Agricole en ligne (CAEL) / Echanges de données informatisées

6 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Versement d'espèces / Chèque / Virement reçu / Emettre un virement SEPA / Recevoir un prélèvement SEPA / Émettre un prélèvement SEPA / Effets et billets à ordre / Date de valeur / Cotisation carte et autres services par carte / Paiement par carte (la carte est émise par la banque) / Retrait par carte (la carte est émise par la banque) / Les encaissements par cartes bancaires / Les encaissements à distance E-transaction

9 IRREGULARITÉS ET INCIDENTS

10 DECOUVERTS ET CRÉDITS

Marchés des entreprises / Crédit-Bail / Crédit de trésorerie / Energies renouvelables / Opérations Dailly / Vie du crédit

11 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Souscription / Le Plan Epargne Entreprise

12 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les virements internationaux / Les chèques / Les effets et remises documentaires / Les crédits documentaires / Les garanties internationales / Change-Couverture de change / Services divers à l'international

15 RÉSOUDRE UN LITIGE

Le présent document, non publicitaire, est mis à la disposition du public en application de l'article L312-1-1 du code Monétaire et Financier. Il pourra être modifié à l'initiative du Crédit Agricole conformément à l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier et dans les conditions prévues contractuellement. Les tarifs indiqués sont hors taxes. Pour toutes informations complémentaires sur les tarifs indiqués, les services proposés, ou toutes informations ne figurant pas dans ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.

La Tenue et le suivi

Les commissions par trimestre sont imputées sur le compte le 1er jour du trimestre suivant.

● Ouverture d'un compte de dépôt	Gratuit	● Tenue de compte	59,20€/trimestre
● Clôture/Transfert de compte	Gratuit	● Commission de mouvement (3)	de 0,08% à 0,20% <i>(3) Calculée sur le total des mouvements débiteurs du trimestre</i>
● Services bancaires de base (1) :	Gratuit	● Commission de plus fort découvert (4)	0,07% <i>(4) Calculée sur la somme du plus fort découvert en valeur de chaque mois du trimestre</i>
<i>(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.</i>			
● Commission d'engagement (2)	1,00%/an	● Commission de confirmation (fonction de la nature du dossier) (5)	2,00%/an <i>(5) Calculée sur le montant du découvert ou de la ligne de crédit court terme confirmée</i>
<i>(2) Calculée sur le plafond de la ligne de crédit 0,25% par trimestre, payée d'avance</i>			
● Dépassement de l'autorisation de découvert	Taux du découvert + 3,00%	● Frais de mise à jour de dossier client	102,00€

Relevés de compte

La facturation du "relevé de compte" est calculée en fonction de la fréquence et du canal de distribution.

Périodicité d'envoi	Relevé de compte "papier"	E-documents
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Bimensuelle	Gratuit	Gratuit
Décadaire	2,65€/mois	1,17€/mois
Journalière	0,80€/relevé	0,38€/relevé

● Relevé trimestriel d'agios	Gratuit	● Echelle d'intérêts :	
● Relevé global de factures	Gratuit	— Frais de mise en place	50,00€
● Relevé par télétransmission EBICS – WEB EDI (6)		— Globale	7,15€/trimestre
— Relevé de compte	0,05€ par ligne	— Détaillée	10,20€/trimestre
— Relevé de compte devises	0,05€ par ligne	● Fusion d'échelle	Nous consulter
— Relevé de virements	0,05€ par ligne	● Mise en place de compte séquestre	20,40€
— Relevé de LCR / BOR à payer	0,05€ par ligne	● Centralisation de trésorerie	Nous consulter
— Relevé d'impayés (pour 4)	1,16 € par ligne	● Centralisation de recettes	Nous consulter

(6) Prix de l'abonnement EBICS – WEB EDI : se reporter à la rubrique Banque à distance

Recherches

● Frais de recherche de documents (forfait hors frais de photocopie) :		● Photocopie à l'unité	1,25€
— Simples	10,21€	● Renseignements aux commissaires aux comptes, attestation d'arrêté comptable	91,50€
— Complexes (+de 10 documents)	selon devis		

Vos accès sécurisés Crédit Agricole en ligne (CAEL)
Tarif hors coût de communication variable par opérateur

- Le Puy Agence Entreprises : 04 71 06 66 59
- Roanne Agence Entreprises : 04 77 72 04 71
- Saint Etienne Agence Entreprises : 04 77 74 16 10



- Vos accès sécurisés à vos comptes sur internet :
 - Accès libre (sans abonnement), consultation de vos comptes **Gratuit**
 - Abonnement à des services de banque à distance : service complet de gestion de vos comptes comprenant les virements interbancaires en illimité
 - Service « Gestion » 8,00€/mois
 - Service « Gestion + » (Gestion avec gestion de vos titres) 13,50€/mois
 - Service d'Alertes 0,27€/unité

Internet
www.ca.loirehauteloire.fr


Ma Banque

— Application mobile Ma Banque
Gratuit

Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Echanges de données informatisées

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Abonnements : — WEB-EDI 20,00€/mois — EBICS 45,00€/mois | <ul style="list-style-type: none"> • Certificats numériques : Nous consulter — Certificat de sécurisation de la communication bancaire — Certificat électronique dédié aux échanges avec l'administration • Signature par fax 20,00€/mois |
|---|--|

Versement d'espèces

- Versement d'espèces Gratuit

Chèque

- Paiement d'un chèque Gratuit
- Remise de chèque(s) Gratuit
- Frais d'émission d'un chèque de Banque 12,75€
- Renouvellement automatique de chéquier et mise à disposition en agence Gratuit
- Envoi de chéquier sous pli simple à la demande du client 1,50€
- Envoi de chéquier en recommandé à la demande du client 6,10€
- Frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur 14,00€

Virement reçu

- Réception d'un virement SEPA Gratuit
- Réception d'un virement instantané SEPA Gratuit

Emettre un virement SEPA

	En agence	Crédit Agricole en ligne	WEB-EDI Télétransmission
Frais par virement occasionnel ou permanent interne au Crédit Agricole	Gratuit		Gratuit
Frais par virement occasionnel dans une autre Banque	Date d'exécution à J	3,95 €	Gratuit
	Date d'exécution différée	5,00 €	
Frais par virement occasionnel avec valeur compensée	14,25 €		7,65 €
Frais par virement permanent dans une autre Banque	Mise en place	6,50 €	Gratuit
	En sus par virement	1,10 €	
Remise de virements télétransmis			0,10 € / opération
Demande d'annulation de virement		12,25 €	

- **Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision par internet** **20,00€**

Frais intégrant la commission d'intervention : Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non

Recevoir un prélèvement SEPA

Soumis au règlement européen 924/2009

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA Gratuit
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Gratuit
- Révocation et opposition d'un prélèvement SEPA Gratuit
- Prélèvement interentreprises SDD B to B :
 - SDD B to B 0,30€
 - Mise en place de l'autorisation de prélèvement SDD B to B 8,00€
 - Modification SDD B to B 5,00€
 - Suppression de l'autorisation Gratuit

Émettre un prélèvement SEPA

Support	Télétransmission	
	Remis à E - 5 ouvrés	Remis à E - 3 ouvrés
Délais de remise		
Forfait par remise	Gratuit	Gratuit
En sus par prélèvement	0,40 €	0,47 €

- Demande d'attribution d'un Numéro ICS 36,00€

Effets et billets à ordre

- Lettre de Change Relevé (LCR) ou billet financier :

	Télétransmission CAEL/WEB-EDI	Papier
Forfait par remise	Gratuit	7,50 €
En sus par effet	0,40 €	3,50 €

- Frais de dossier d'escompte financier et commercial 93,00€
- Frais de réclamation, de prorogation, de modification (changement domiciliation) 12,60€
- Frais de basculement (encaissement/escompte) 12,60€
- Frais sur effet impayé 19,40€
- Frais de rejet d'effet (tout motif) 19,40€
- Minimum d'intérêts/prorogation (par effet) 5,50€
- Minimum d'intérêts sur escompte (par effet ou prorogation) dans le cadre du TEG légal 5,50€
- Minimum de calcul d'intérêts (par effet) 10 J

Date de valeur

- Versement d'espèces J
- Retrait d'espèces J
- Remise de chèque(s) J + 1 ouvré
- Chèque tiré J - 1 calendaire
- Virement émis J
- Encaissement d'une LCR ou d'un effet remis dans les délais E + 1 calendaire
- Remise à l'escompte J ouvré
- Monétique paiement par cartes bancaires J + 1 ouvré
- Remise d'avis de prélèvement E + 2 calendaires

E = 1^{er} jour ouvré suivant le jour de l'échéance si ce dernier est non ouvré.

J = date jour de l'opération pour paiement électronique ou date jour de remise en agence pour paiement.

Cotisation carte et autres services par carte

- Cotisation carte de paiement internationale à autorisation systématique : Mastercard 35,00€/an
- Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : BUSINESS 50,00€/an
- Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : BUSINESS 56,00€/an
- Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : BUSINESS Executive 135,00€/an
- Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : BUSINESS Executive 135,00€/an

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Cotisation carte et autres services par carte

● Fabrication de carte en urgence	15,30€
● Carte monnaie (<i>Dans les agences équipées de distributeurs de rouleaux de monnaie</i>)	21,00€/an
● Frais d'envoi à l'établissement des cartes renouvelées à l'échéance ou remplacées pour défektivité (envoi simple)	Gratuit
● Frais d'opposition carte perte/vol par le porteur	Gratuit
● Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
● Capture de carte pour usage abusif	16,75€
● Réédition du code confidentiel	9,00€
● Remplacement de carte avant échéance	5,00€

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

● Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE <i>soumis au Règlement européen n° 924/2009</i>	Gratuit
● Autres paiements par carte	0,24€ + 2,55%

Retrait par carte (la carte est émise par la banque)

● Retrait d'espèces en euro ou en devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen	
— Au Crédit Agricole en France au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	Gratuit
— Dans une autre banque au Distributeur Automatique de Billets (DAB), au-delà de 3 retraits/mois/carte	1,00€/retrait
— Autres retraits au guichet d'une autre banque	6,50€/retrait
● Autres retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	3,40€ + 2,55%
● Autres retraits d'espèces au guichet d'une autre banque	7,00€ + 2,20%

Les encaissements par cartes bancaires

● TPE CB fixe entrée de gamme	12,00€/mois
● TPE GPRS occasionnels (< à 6 mois)	56,10€/mois
● Frais d'installation TPE	111,20€
● Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB	Nous consulter
● Services complémentaires TPE :	
— TPE édition de chèque	12,00€
— TPE image chèque télécollecte	12,00€
● TOP 3 - encaissement en différé :	
— Droit d'entrée logiciel	55,00€
— Abonnement mensuel	5,00€
— Commission sur paiement différé (en 1, 2 ou 3 fois)	3,00%

Matériel TPE/mois	Assistance	
	transporteur	sur site
TPE CB fixe	16,10 €	23,50 €
TPE CB portable <i>commercialisation arrêtée</i>	19,20 €	25,50 €
TPE CB radio	22,20 €	30,10 €
TPE GPRS	37,80 €	47,00 €
TPE fixe IP ADSL	21,40 €	24,00 €
TPE portable IP ADSL	27,55 €	30,10 €

Les encaissements à distance E-transaction

	Mise à disposition logiciel	Abonnement mensuel	Coût par transaction
Offre ACCES (internet)	150,00 €	14,00 €	0,15 €
Offre Premium (internet)	200,00 €	20,00 €	0,15 €
Offre par téléphone	100,00 €	10,00 €	0,15 €

● Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB	
— Zone Euro	Nous consulter
— Hors zone Euro	Nous consulter

- **Commission d'intervention**

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non) :

— Par opération	10,00€
— Plafond mensuel	120,00€

- **Forfait de frais (7) par chèque rejeté pour défaut de provision**

— Montant ≤ à 50,00 €	30,00€
— Montant > à 50,00 €	50,00€

(7) Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet, frais de lettre d'information préalable, frais de blocage de provision, frais de certificat de non-paiement.

- **Frais de gestion de compte en inactivité** 30,00€/an

Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

- **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté** 16,00€

- **Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention d'une interdiction bancaire** 30,00€

- **Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (30 jours LCC)** 12,75€

- **Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (40 jours)** Gratuit

- **Lettre de dénonciation de découvert** 18,50€

- **Frais de retour de courrier (NPAI, client inconnu à l'adresse)** 18,00€

- **Frais par saisie attribution, saisie sur valeurs mobilières, avis à tiers détenteur, saisie conservatoire, pour opposition administrative :**

- **Frais de mise en place (8) (par opération)** 79,20€

- **Frais de mainlevée (par opération)** 29,25€

(8) Opposition administrative : 10 % du montant de l'acte, plafonnée à 79,20€

- **Frais par opposition à tiers détenteur** 79,20€

- **Procédure civile vaine** 12,54€

- **Frais de recherche d'adresse NPAI** 18,00€

- **Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) :**

- **Par prélèvement d'un montant ≥ à 20,00€** 20,00€

- **Par prélèvement d'un montant < à 20,00€** Plafonné au montant d'un prélèvement rejeté

- **Prélèvement rejeté pour un motif autre que l'absence de provision (Frais intégrant la commission d'intervention)**

- **Par prélèvement d'un montant ≥ 20,00€** 20,00€

- **Par prélèvement d'un montant < 20,00€** Plafonné au montant du prélèvement rejeté

- **Frais par rejet de chèque pour autre motif que défaut de provision** Gratuit



A ces frais peuvent s'ajouter des frais de dossier et d'ingénierie financière pour les dossiers importants ou complexes.

Marché des entreprises

- Frais de dossier sur prêts
 - de 0,25% à 1,00% applicable sur le montant du prêt accordé Nous consulter
- Frais de mise en place de WAIVERS 500 ,00€

Crédit-Bail

- Frais de dossier
 - Inférieur ou égal à 200 000€ 0,50%
 - Supérieur à 200 000€ Nous consulter
- Formalité enregistrement greffe en sus 35,00€

Crédit de trésorerie

- Frais de dossier sur un crédit de trésorerie 1,00%
 - Minimum 110,00€
 - Maximum 850,00€
- Frais de réexamen annuel de crédit de trésorerie 120,00€
- Frais d'établissement d'acte de caution bancaire
 - Acte simple 40,00€
 - Acte complexe 110,00€
- e-caution Nous consulter
- Commission de cautionnement Nous consulter
 - Prélèvement minimum par trimestre d'avance 12,00€
 - Frais mainlevée caution 7,50€

Energies renouvelables

- Frais de dossier sur crédit 1,00% du montant

Opérations Daily

- Prise en charge de bordereaux de cession 21,00€
- Prise en charge de factures cédées (par facture) 1,00€
- Frais pour modification, prorogation, réclamation 15,00€
- Envoi à l'acceptation d'une créance 20,00€
- Etat mensuel client (par envoi) 3,00€

Vie du Crédit

- Frais d'enregistrement warrant agricole 76,50€
- Lettre d'information annuelle des cautions 40,00€

Forfait annuel facturé à l'emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions

- Frais d'avenant simple (9) sur contrat 200,00€

(9) Simple : au plus deux conditions initiales modifiées hors garantie hypothécaire ; autre modification nous consulter

- Délégation d'assurance externe 160,00€
- Modification de la date d'échéance 35,00€
- Réédition du tableau d'amortissement 14,00€
- Attestation diverse pour prêt 29,00€
- Mainlevée de gage 50,00€
- Mainlevée simplifiée 80,00€
- Mainlevée/Transfert/Cession 160,00€
- Report d'échéance (par échéance) **Gratuit**
- Frais de jeu d'option non contractuelle 37,00€
- Lettre échéance prêt en retard 15,00€
- Frais sur échéance impayée (par échéance) 19,00€
- Réaménagement de prêt :
 - Frais de dossier Nous consulter



Souscription

- Achat d'OPCVM (SICAV et FCP) Droit d'entrée et de sortie selon l'OPCVM
- Dépôt à Terme, Bon de Caisse, Certificat de Dépôt Négociable (par ligne) **Gratuit**
- Mandat de gestion des excédents de trésorerie (Mandat Actilibre) Nous consulter
- Droit de garde par compte, Frais à la ligne + frais en % de la valeur boursière au 31/12 de l'année de référence :

Type de valeurs	Nature Tarif	Tarif à la ligne	Tarif au % valeur
Crédit Agricole	Bons de caisse, DAT, Parts sociales, CCI, Titres participatifs CA	Gratuit	Gratuit
	SICAV FCP CA	Gratuit	0,0511%
	Actions, Obligations CA	Gratuit	0,0853%
Autres établissements	OPCVM, FCP, Or	3,65 €	0,2132%
	Obligations	3,65 €	0,1279%
	Actions, CCI, Bons de souscription	3,65 €	0,2132%

— Prélèvement annuel par compte :

- ✓ Plancher 36,00€
- ✓ Plafond 410,00€

Le Plan Epargne Entreprise

Une solution d'épargne à la carte du Crédit Agricole :

- Le Plan d'épargne Interentreprise (PEI) Nous consulter
- Le Plan d'épargne Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI) Nous consulter

Les virements internationaux
Emission de virements internationaux

- Emission d'un virement SEPA Europe
 - CAEL **Gratuit**
 - Agence 3,95€
 - EDI EBICS 0,10€/ opération
- Emission d'un virement non SEPA en € ou en devises
 - Minimum 0,11%
 - Maximum 17,25€
 - Maximum 102,00€
- Commission de change sur devises (10)
- Copie de Swift 2,00€
- Swift IBAN erroné ou données manquantes 7,50€
- Frais de mise en place d'un virement permanent 15,30€

Réception de virements internationaux

- Réception d'un virement SEPA Europe **Gratuit**
- Réception d'un virement non SEPA en € ou en devises 15,30€
- Commission de change sur devises (10)

Les comptes en devises

- Commission de tenue de compte 25,00€
- (10) Commission de change sur devises 0,11%
 - Minimum 17,25€
 - Maximum 102,00€

Les chèques

- Emission d'un chèque de banque ou chèque tiré en € ou en devises
 - Taux 0,15%
 - Minimum 20,40€
 - Maximum 102,00€
 - Frais de dossier chèque de banque 30,10€
- Réception chèque sauf bonne fin en € ou en devises (10)/Crédit après encaissement en € ou en devises (10)
 - Taux 0,15%
 - Minimum 20,40€
 - Maximum 102,00€

Les effets et remises documentaires
IMPORT

- Effet – Commission d'encaissement (10) 0,15%
 - Minimum 32,60€
 - Maximum 229,50€
- Effet – frais d'impayés 53,05€
- Remise doc – Commission d'encaissement (10) 0,20%
 - Minimum 44,90€
 - Maximum 462,20€

EXPORT

- Effet – Commission d'encaissement (10) 0,12%
 - Minimum 19,40€
 - Maximum 102,00€
- Effet – frais d'impayés 53,05€
- Remise doc – Commission d'encaissement (10) 0,20%
 - Minimum 37,75€
 - Maximum 190,75€

Les crédits documentaires
IMPORT

- CREDOC import frais d'ouverture par trimestre indivisible 1,00%
 - Minimum 102,00€
- Commission d'utilisation 0,125%
 - Minimum 100,00€
- Commission de paiement différé par mois individuel (2 mois minimum) 0,08%
 - Minimum 81,60€
- Caution pour absence de document 0,125%
 - Minimum 77,50€


IMPORT

● Commission de modification	93,85€
● Frais fax, messagerie	
— Europe	23,45€
— Hors Europe	36,20€

EXPORT

● CREDOC export – commission de notification	0,10%
— Minimum	122,40€
● Commission de confirmation	Selon pays
— Minimum	200,00€
● Commission de levée de documents	0,15%
— Minimum	160,00€
● Commission de modification	90,00€
● Commission de paiement	105,00€
● Pré-vérification de documents	100,00€
● Envoi de documents par courrier rapide à partir de	25,00€
● Frais de messagerie	12,00€

Les garanties internationales
Garanties émises

● Emission de garantie	1,50%/an
— Minimum	95,90€
● Frais d'établissement de garantie	
— En langue française	48,95€
— En langue étrangère	100,00€
● Modification – prorogation	45,90€
● Mise en jeu	110,15€

Garanties reçues

● Notification de garantie	100,00€
● Modification – prorogation	45,90€
● Mise en jeu	108,10€

Change – Couverture de change

● Commission de change sur devises	0,11%
✓ Minimum	17,25€
✓ Maximum	102,00€
● Frais d'ouverture d'un compte à l'étranger	153,00€
● Frais de dossier	30,10€
● Frais d'utilisation	25,50€

Services divers à l'international

● Frais de dossier	30,10€
● Service internet d'accès à la salle des marchés	
— CA E-TRADE abonnement	18,60€
— CASH MANAGEMENT International	Nous consulter
● Service de gestion de vos comptes ouverts à l'étranger	
— Service EUROCHALLENGE	Nous consulter
— Instructions personnalisées	9,20€
● Recherche de fonds	
— Simple	16,65€
— Complexe	30,80€
● Blocage de fonds	29,00€
● Renseignements commerciaux	Nous consulter
● Avis d'opération	2,55€
● Envoi de documents	
— Par fax	2,45€/page
— En recommandé	14,50€
● Diverses interventions, fonds égarés, fraude	204,00€
● Envoi Chronopost	à partir de 25,00€
● Envoi DHL	à partir de 35,00€
● Copie SWIFT	2,00€
● Prorogation échéance de dossier	34,00€
● Demande de justificatifs, attestations	15,60€
● Avis de sort, impayé	52,00€
● Bon de cession	29,00€



Votre Chargé d’Affaires, clé de vôûte de la relation avec le dirigeant d’entreprise et ses collaborateurs, est votre interlocuteur privilégié.

« Votre entreprise a besoin des meilleures expertises et de proximité.

La gestion de votre entreprise nécessite des expertises bancaires de plus en plus pointues :

Cash management, placements, financements, transmission, fusion-acquisitions, émissions obligataires, accompagnement à l’international, et bien d’autres encore.

Mais toutes ces compétences n’ont de sens que si elles sont conjuguées avec une connaissance profonde de votre projet, de votre marché et de votre environnement.

Votre Chargé d’Affaires vous accompagne non seulement au jour le jour, en prenant les décisions pour que tout aille plus vite, mais aussi sur la durée en mobilisant tout près de chez vous les expertises et le conseil d’un grand Groupe bancaire.

Il connaît le tissu régional et vous fait part des opportunités locales.

Il vous apporte sa compétence pour vous permettre de vous développer à l’international à partir de chez vous. Il vous aide à bâtir votre stratégie de développement.

Choisissez l’expertise d’un grand Groupe bancaire et la réactivité d’une banque régionale. »



Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit et Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 097.

N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. RCS Saint-Etienne : 380 386 854.

Siège Social : 94 rue Bergson BP 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1.

Tél : 04 77 79 55 00 - Fax : 04 77 79 57 49 - Internet : www.ca-loirehauteloire.fr